

SCI Michel THOMAS

De: Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Envoyé: vendredi 23 septembre 2022 18:22
À: SCI Michel THOMAS
Cc: Cabinet TROUVIN
Objet: RE: SCI Michel THOMAS : Etat des descentes en fonte

Cher Monsieur Thomas,

Oui avec la question de qui fait quoi et comme vous pouvez le constater, une mauvaise gestion de la situation technique par la RIVP qui ne mandate personne et une inaction absolue de seqens sachant qu'il n'appartient pas au preneur de mandater le bureau d'étude.

Etant également acté que même mandaté, le BET aura besoin de plusieurs semaines pour accomplir sa mission qui ne sera que le point de départ de la réflexion technique sur la solution réparatoire définitive à mettre en œuvre.

bien à vous,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris



De : SCI Michel THOMAS <scimt@sfr.fr>
Envoyé : vendredi 23 septembre 2022 18:17
À : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Objet : SCI Michel THOMAS : Etat des descentes en fonte

Cher Maître,

En l'état actuel du dossier, il est important de contacter rapidement le bureau d'études (B3E) pour formaliser un devis sans attendre.

Qu'en pensez-vous ?

Cordialement

Th. THOMAS

Nicolas RENAULT
Chef de Service Hydraulique & Réseaux Urbains

B3E – Bureau d'Etudes Pluridisciplinaire
2 Rue Salvador Allende – 92000 Nanterre
Tél : 01 55 47 24 12
Mob : 06 60 36 24 04